Association des Naturalistes de l'Ariège

Gestion

Annexes

Mise en œuvre du plan de gestion (2015-2019) en 2015 et 2016

Mouillères du Pla, Barrages des Grandes Pâtures (Noubals), zones humides de la vallée de la Bruyante



Conservatoire d'espaces naturels Ariège

Vidallac 09240 ALZEN - 05.61.65.80.54 - www.ariegenature.fr

SIRET 393 302 104 00046 - APE 9104Z

L'Association des Naturalistes de l'Ariège est membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et labellisée Centre permanent d'initiatives pour l'environnement

CPIE ARIÈGE

ANNEXE N°1 : CARTOGRAPHIE DES PROPRIETAIRES CONTACTES – LES POSSIBILITES 3
ANNEXE N °2 : QUELQUES DOCUMENTS ISSUS DE LA RECHERCHE D'ARCHIVES..... 6
ANNEXE N°2: RESEAU HYDROLOGIQUE SUR LES 3 SITES..... 8
ANNEXE N°3 : GUIDE DES BONNES PRATIQUES AGRICOLES..... 8
ANNEXE N°4 : LOCALISATION DES TRANSECTS DE SUIVI DE L'INDICE FLORISTIQUE SUR LES SITES..... 10
ANNEXE N°5 : CARTOGRAPHIE DES ZONES DE TRAVAUX 2015-2016 13
ANNEXE N°6: PHOTOGRAPHIES DES TRAVAUX REALISES EN 2015 ET 2016..... 16
ANNEXE N°7 : DIFFERENTS SUPPORTS DE COMMUNICATION ELABORES OU UTILISES EN 2015-2016..... 17
ANNEXE N°8: BILAN DES ACTIONS PREVUES SUR LES SITES DE 2015 A 2019..... 17

Annexe n°1 : Cartographie des propriétaires contactés – les possibilités

Les mouillères de la Bruyante

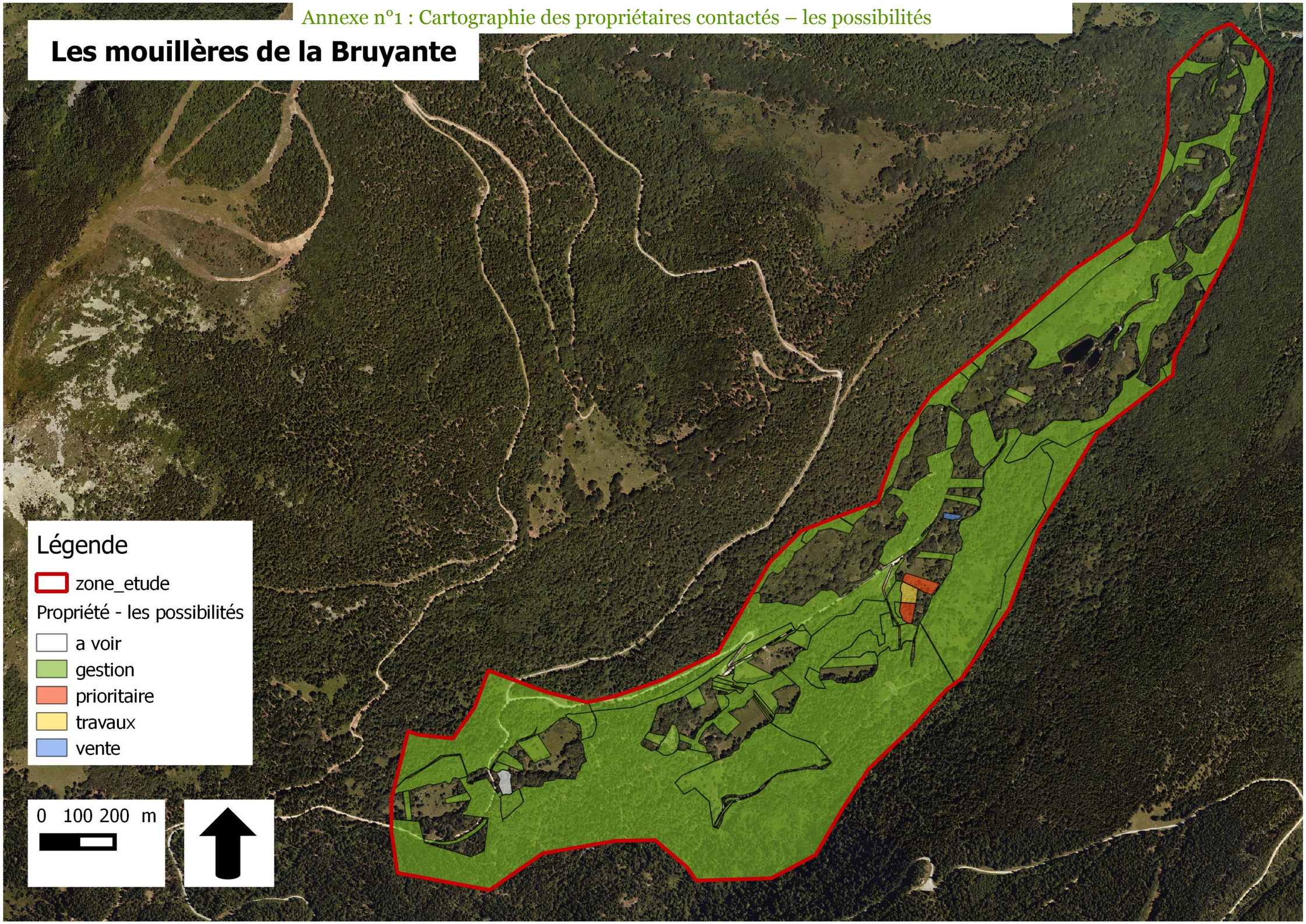

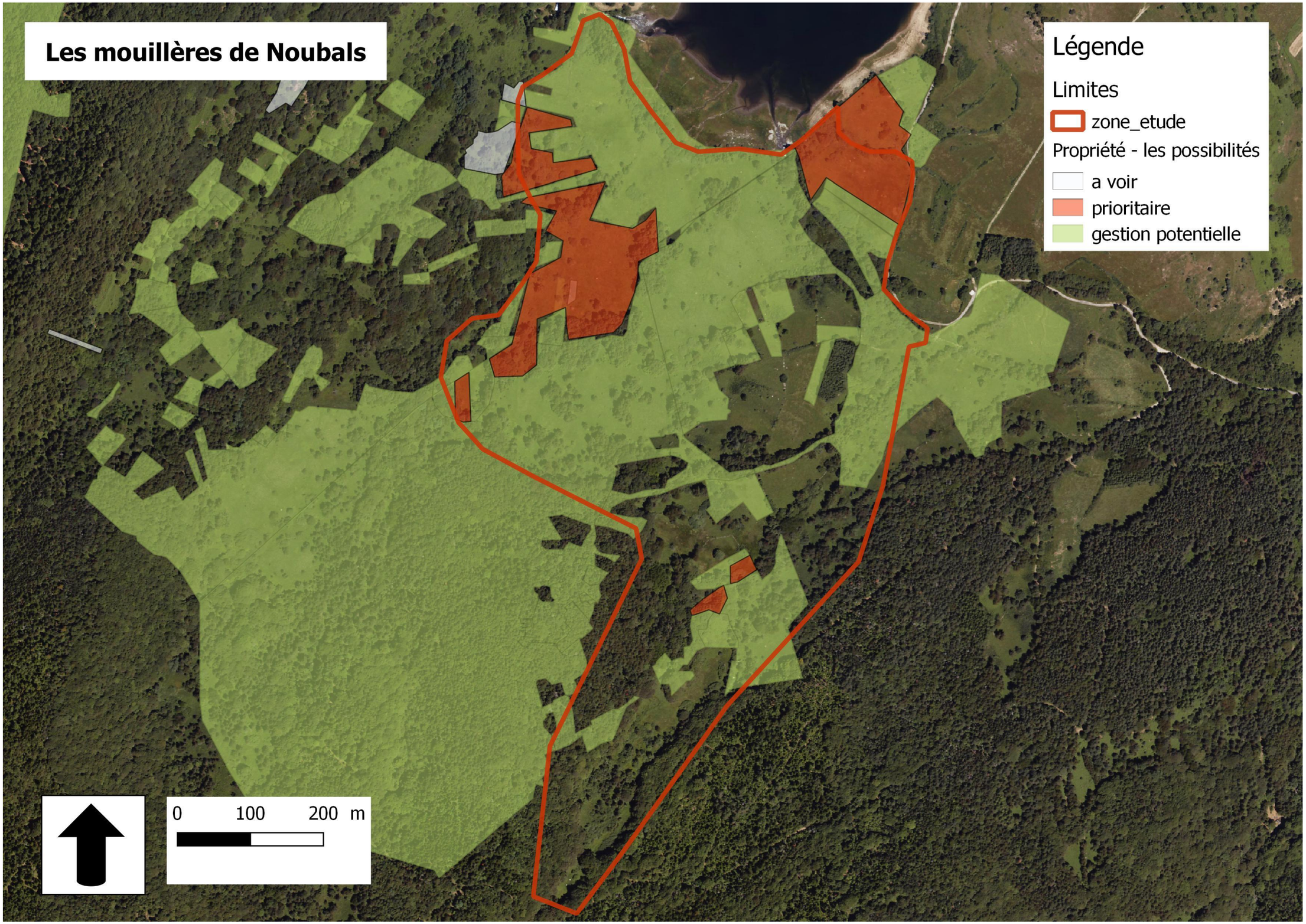
Les mouillères de Noubals
Légende
Limites
zone_etude
Propriété - les possibilités
a voir
prioritaire
gestion potentielle
0
100
200 m

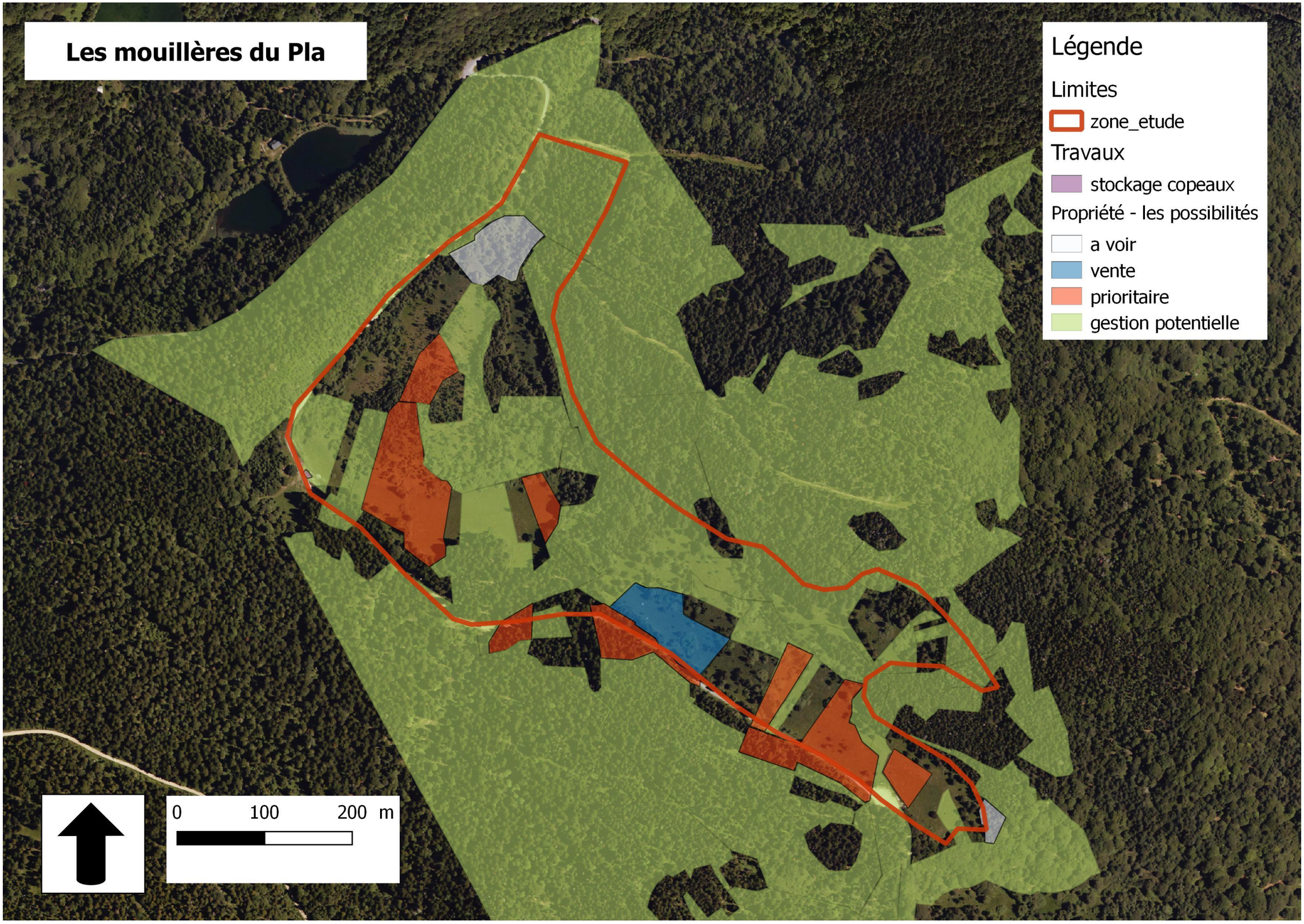
Les mouillères du Pla
Légende
Limites
zone_etude
Travaux
stockage copeaux
Propriété - les possibilités
a voir
vente
prioritaire
gestion potentielle
0
100
200 m

Annexe n °2 : Quelques documents issus de la recherche d'archives

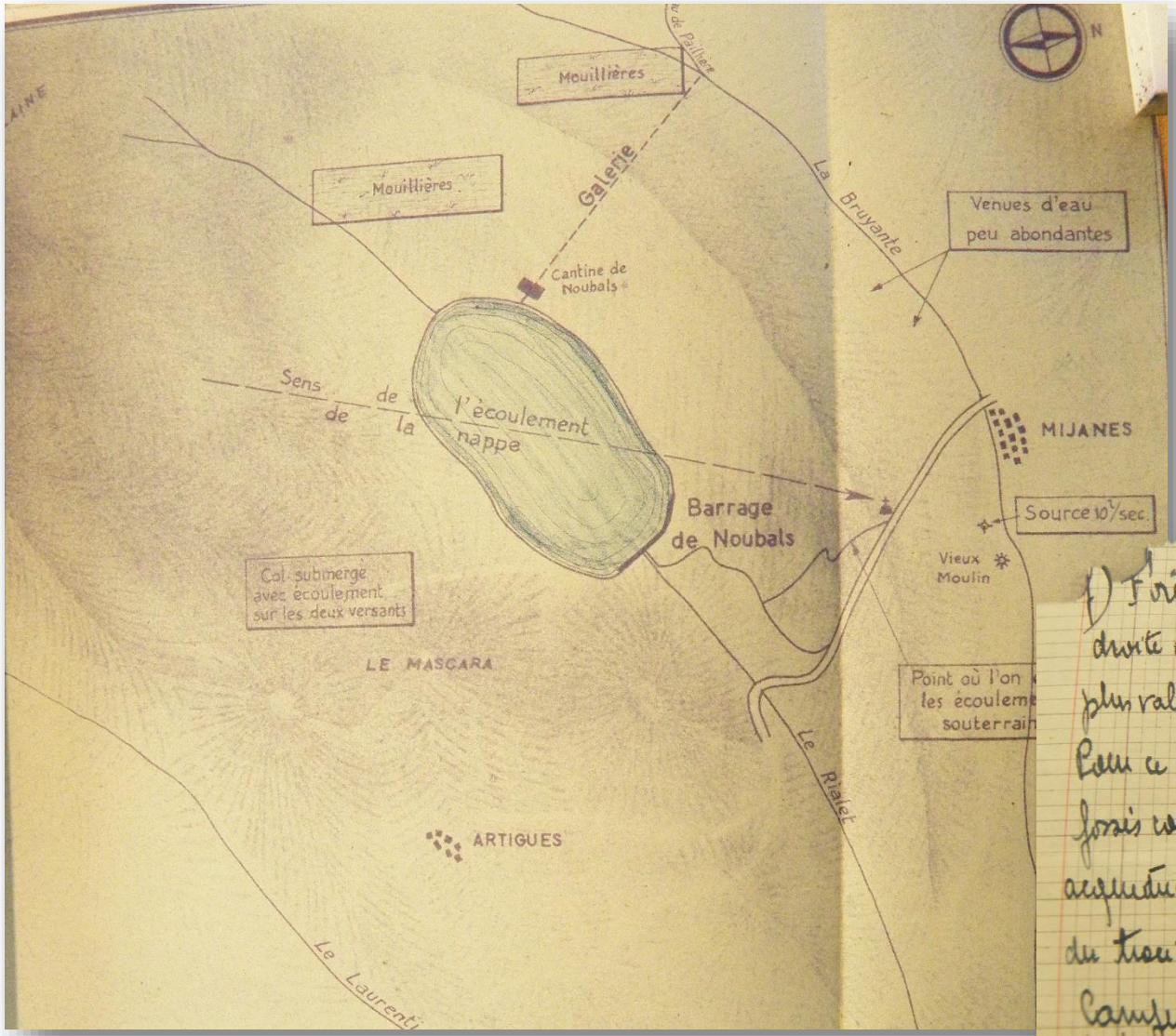

Ci-contre : carte du barrage et des mouillères de Noubals lors de la construction de l'édifice en 1945

Ci-dessous : note du garde forestier concernant la zone humide aux abords du pont des pastous, notamment les drains (1976)

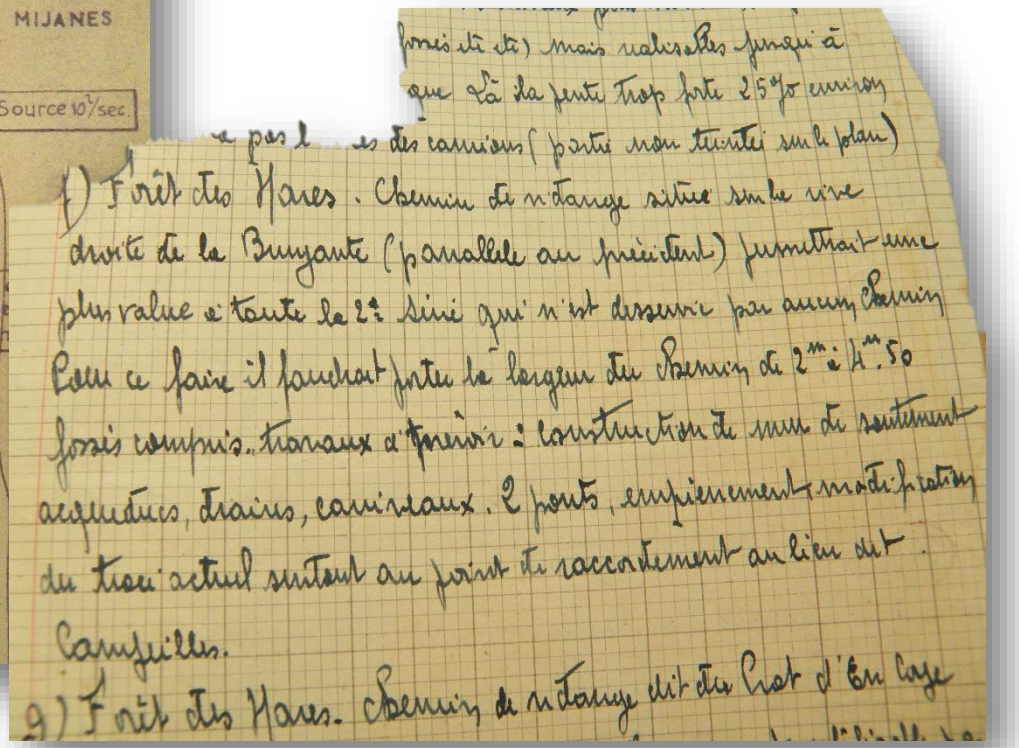

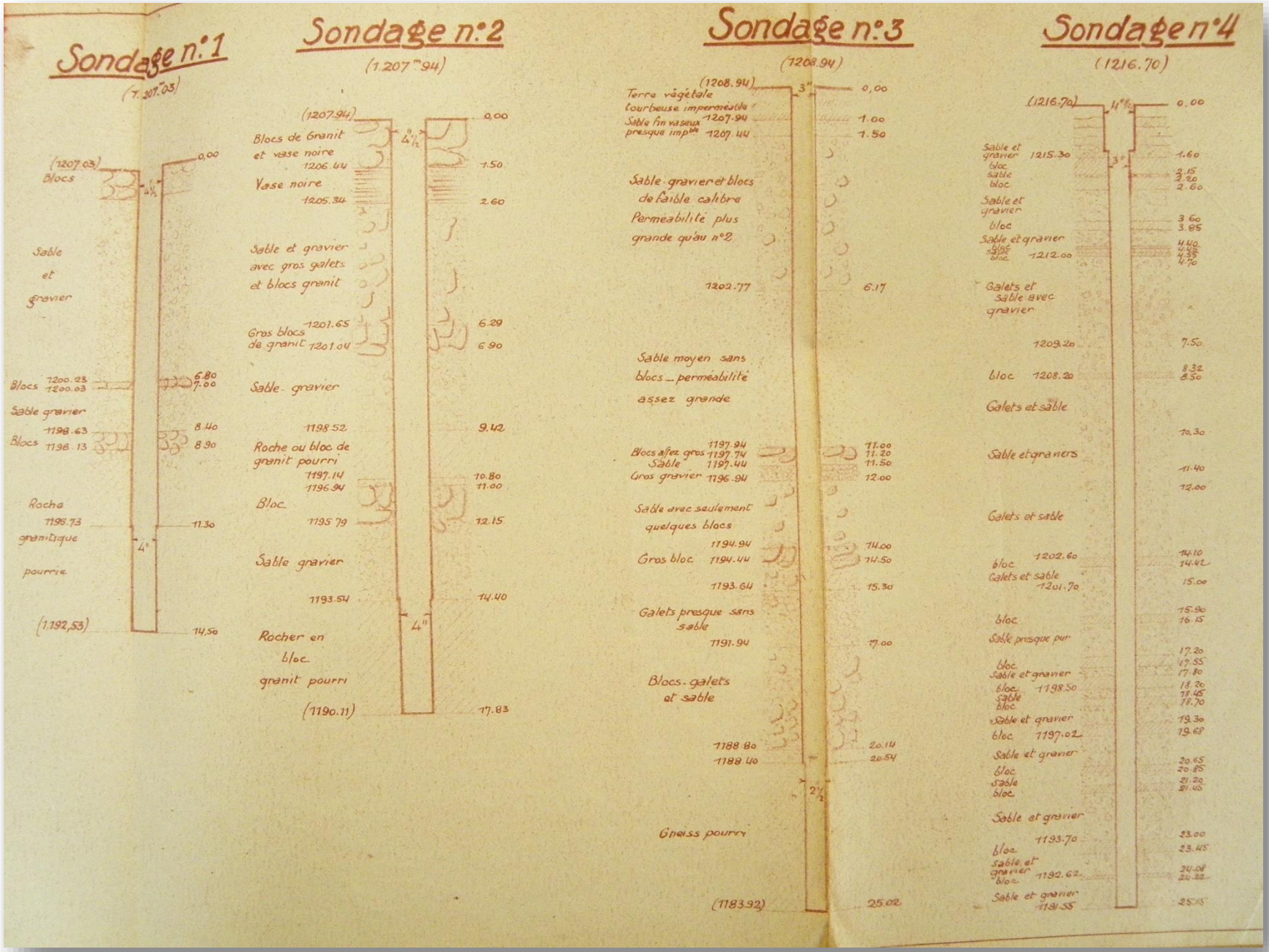

Ci-dessus : Relevés pédologiques réalisés lors de la construction du barrage de Noubals en 1945

Annexe n°3 : Guide des bonnes pratiques agricoles

Mouillères du Pla

Date du relevé : ..... /..... /.....

Nom de l'observateur : .....

Météo de la saison passée : .....

Pâturage :

- A quelle date a été mis le troupeau sur ce site ? : ..... /..... /.....
- A quelle date a t-il été retiré ? : ..... /..... /.....
- Nombre de bêtes : ..... Equin ☐ Bovin ☐ Asin ☐

Herbacée :

- Selon la grille d'observation (ci-contre), entourez la note qui correspond le mieux au type de pâturage : 1 2 3

Ligneux (rejets):

- Selon la grille d'observation (ci-contre), entourez la note qui correspond le mieux aux repousses: 1 2 3

Exclos :

- Y a-t-il un exclos sur la partie pâturée du site ? : oui ☐ non ☐
- A-t-il été respecté (clôture en place, pas d'intrusion) ? : .....
- Hauteur de la strate herbacée dans l'exclos : ..... cm
- Hauteur de la strate herbacée hors de l'exclos : ..... cm

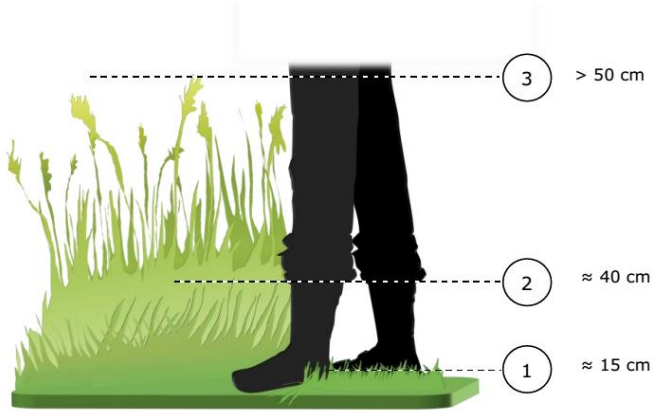

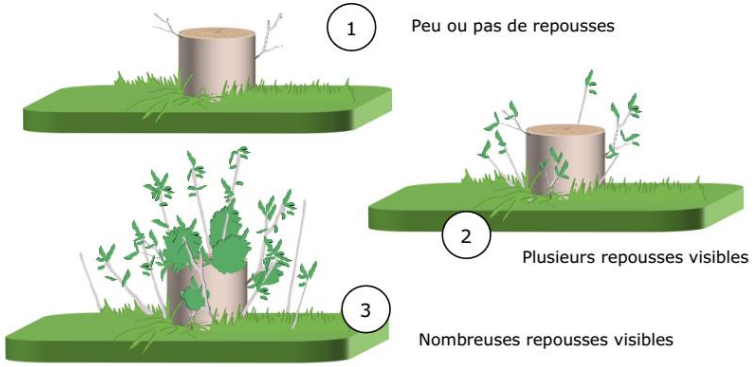

Remarque :

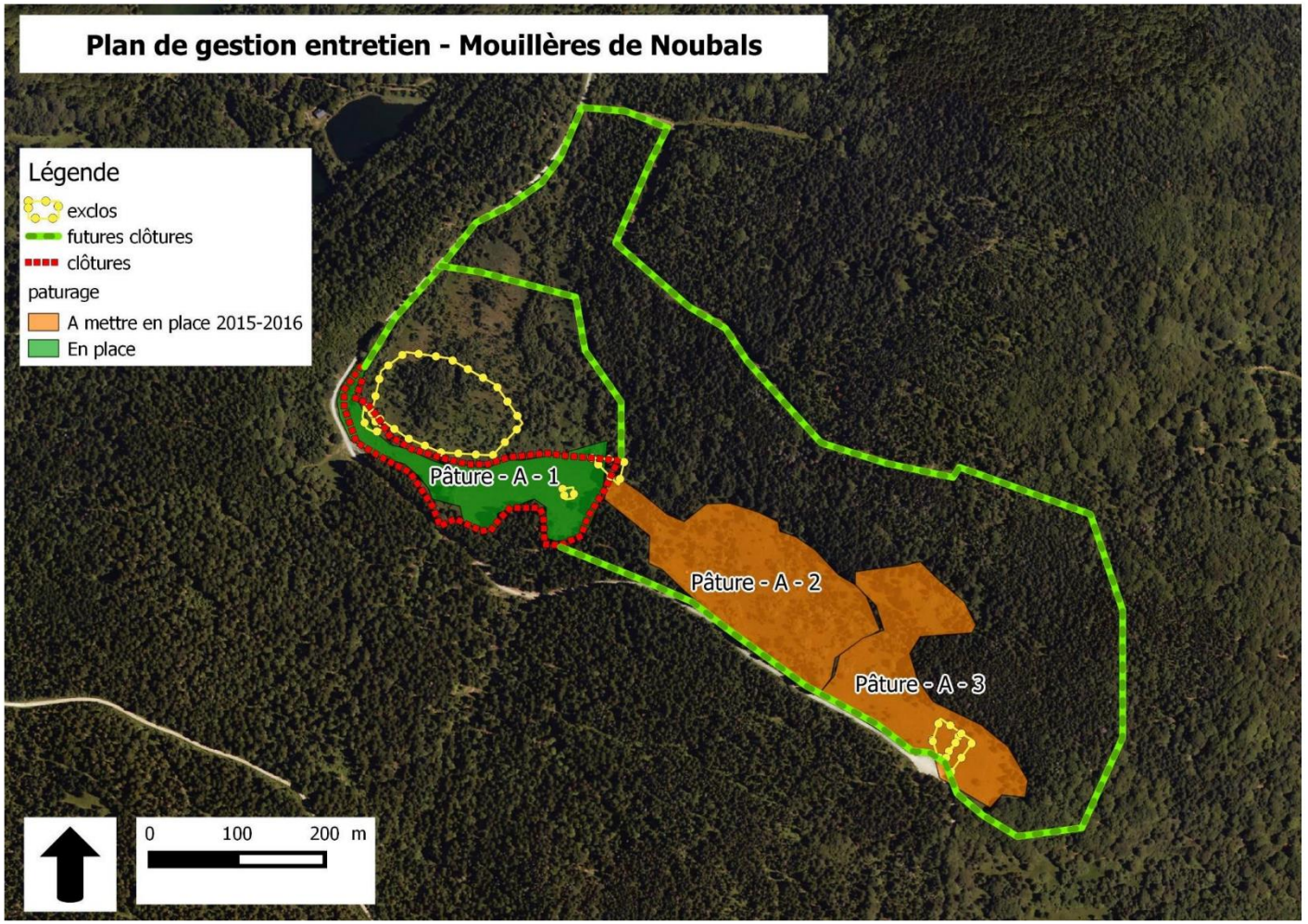
Plan de gestion entretien - Mouillères de Noubals
Légende
exclos
futures clôtures
clôtures
paturage
A mettre en place 2015-2016
En place
Pâture - A - 1
Pâture - A - 2
Pâture - A - 3
0
100
200 m

Annexe n°4 : Localisation des transects de suivi de l'indice floristique sur les sites

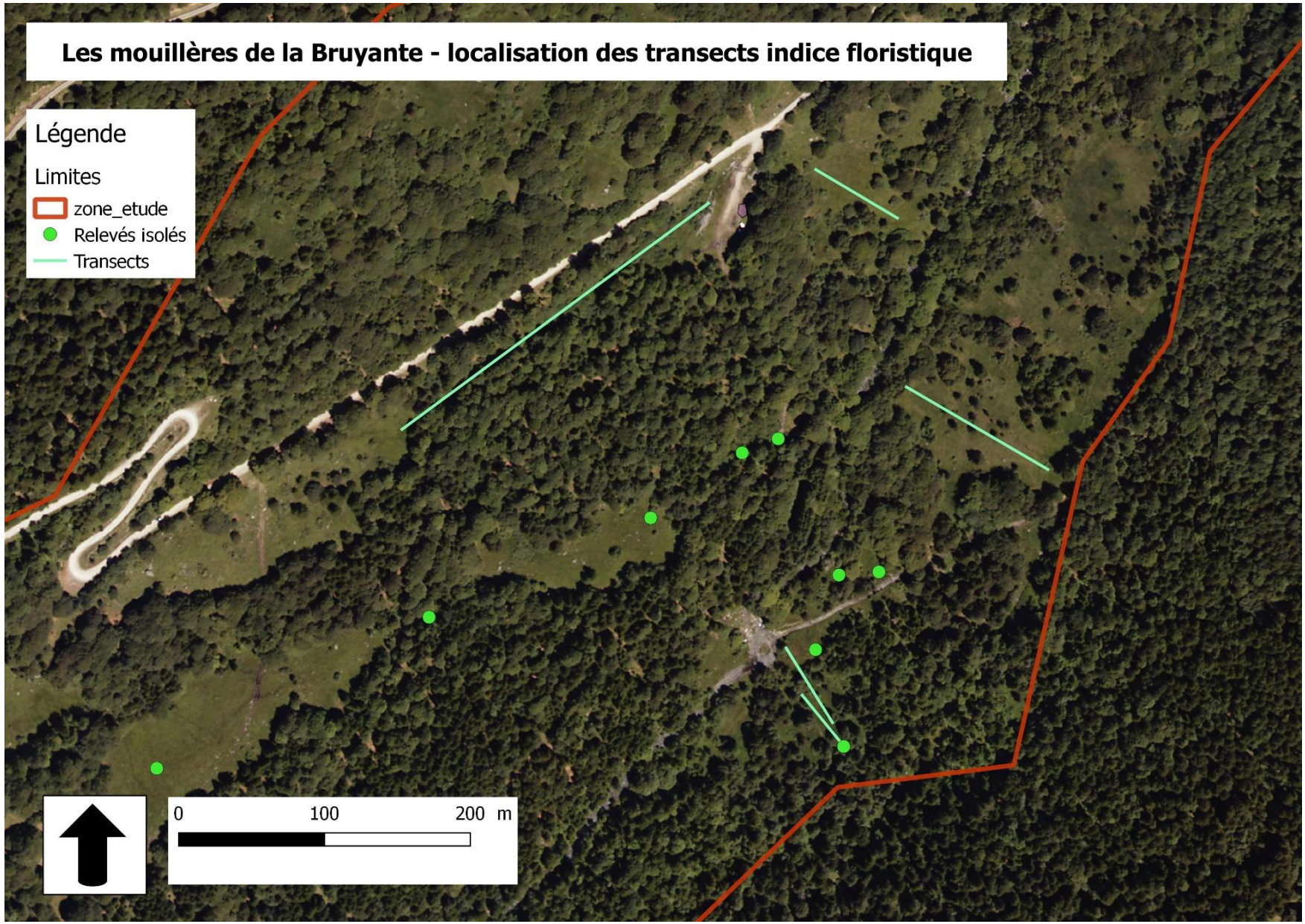

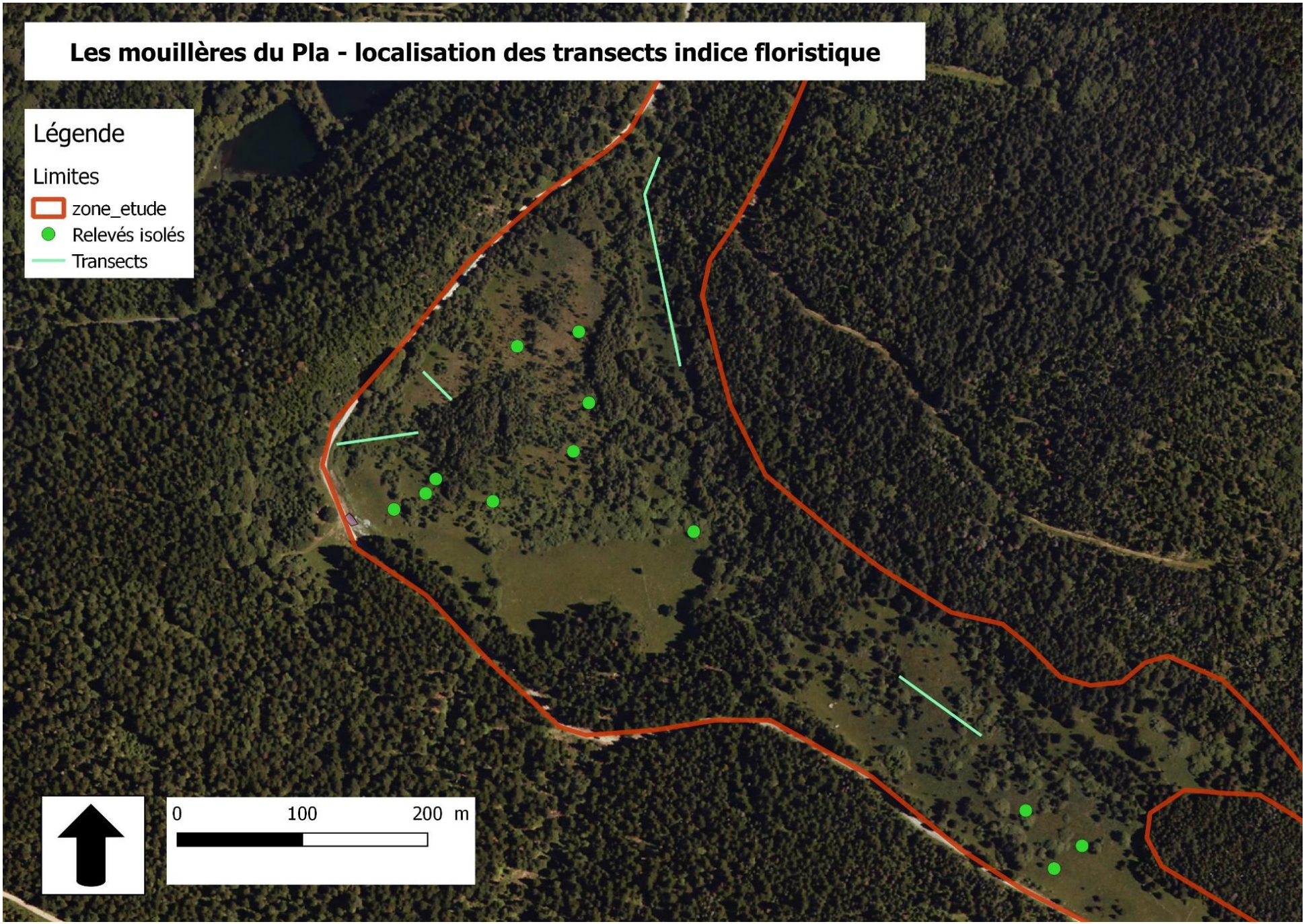
Les mouillères du Pla - localisation des transects indice floristique
Légende
Limites
zone_etude
Relevés isolés
Transects
0
100
200 m

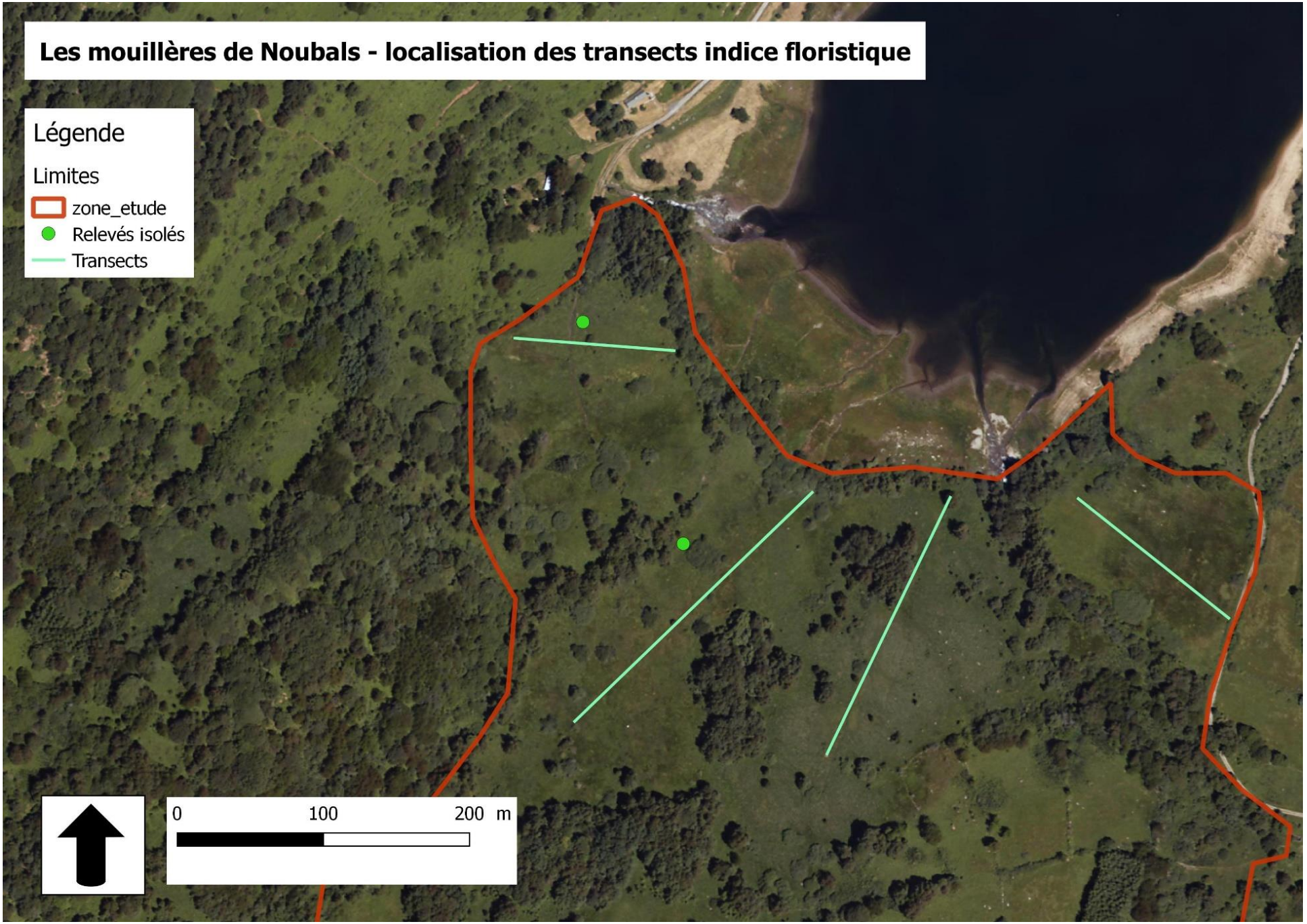
Les mouillères de Noubals - localisation des transects indice floristique
Légende
Limites
zone_etude
Relevés isolés
Transects
0
100
200 m

Annexe n°5 : cartographie des zones de travaux 2015-2016

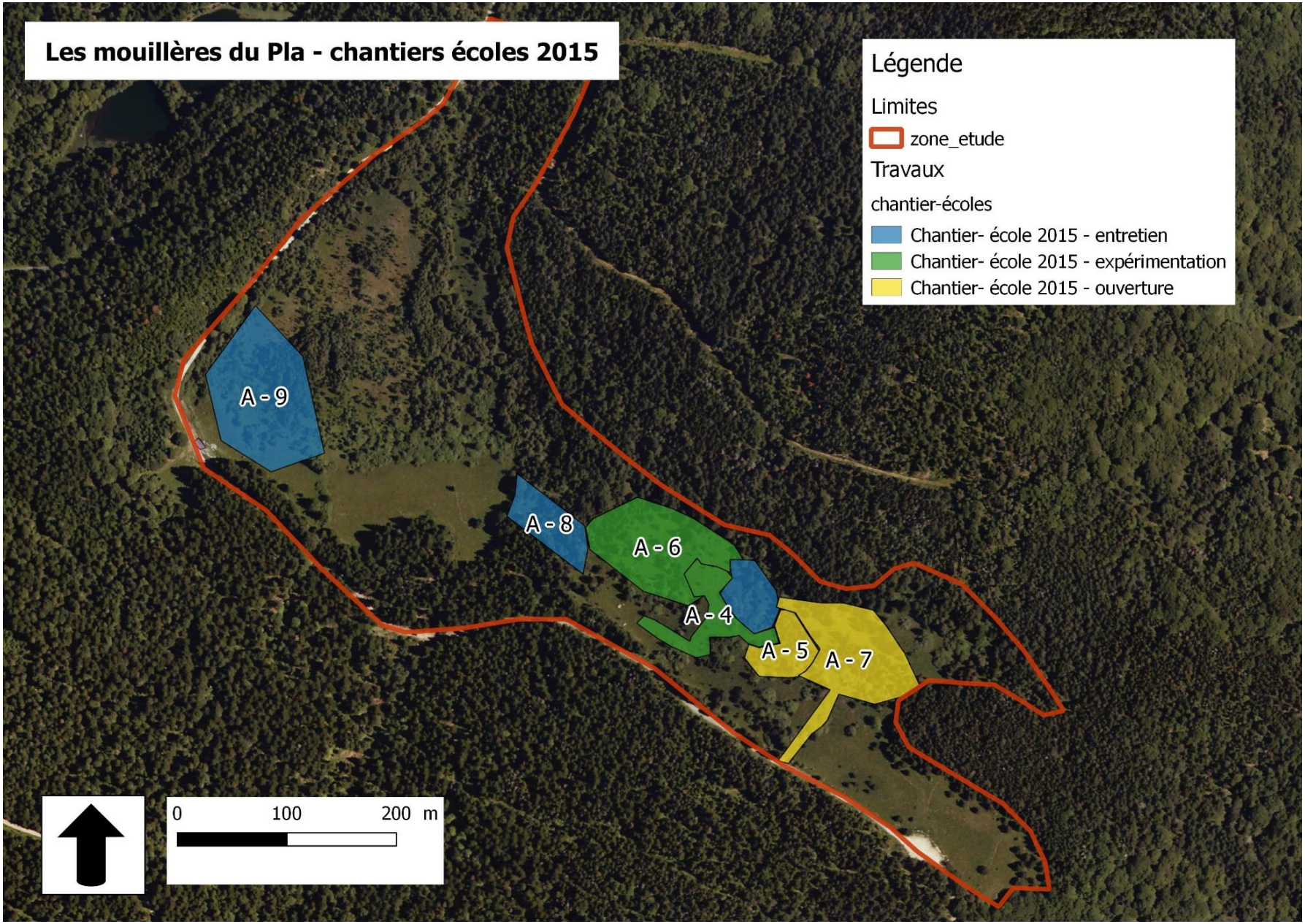

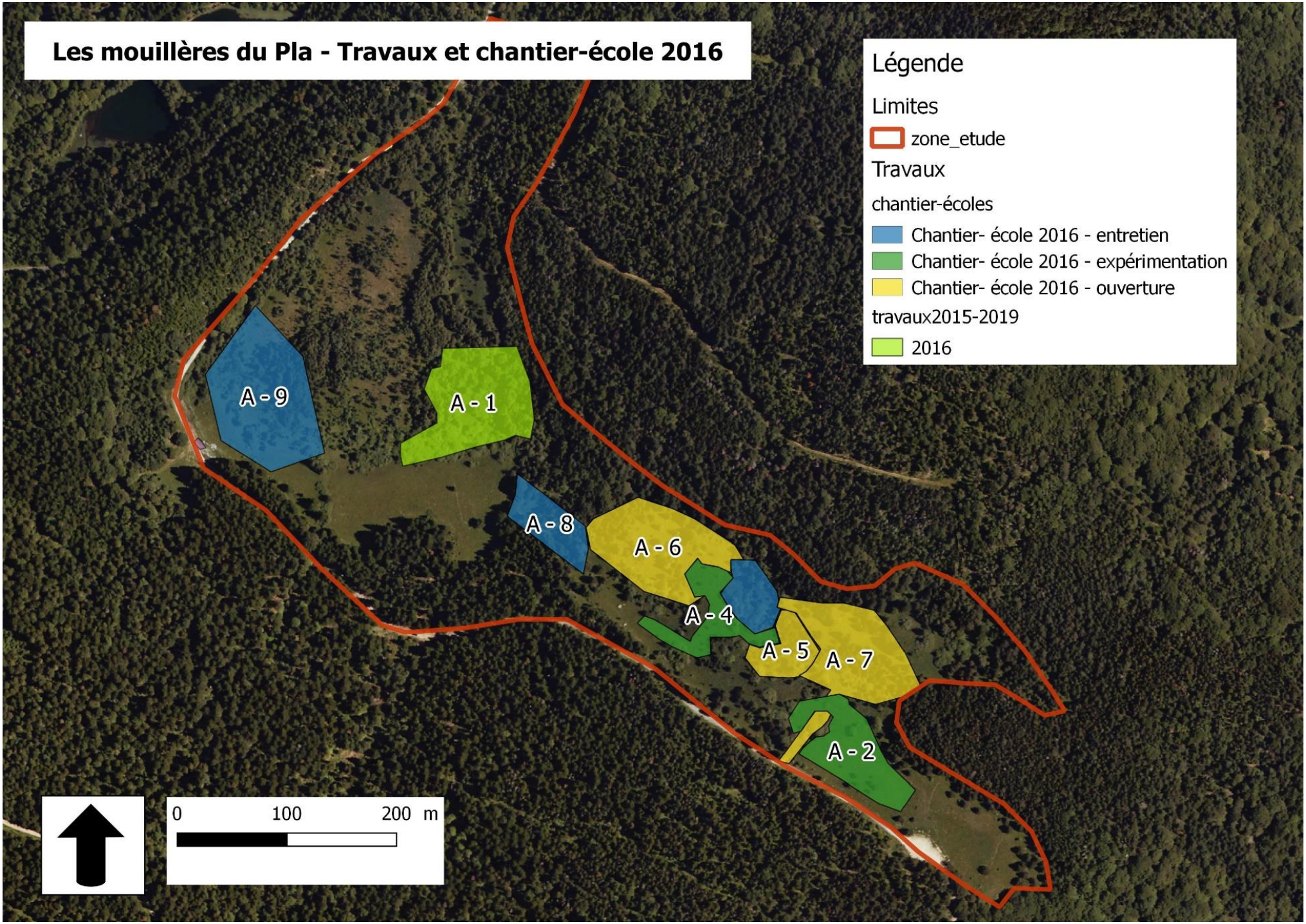
Les mouillères du Pla - Travaux et chantier-école 2016
Légende
Limites
zone_etude
Travaux
chantier-écoles
Chantier- école 2016 - entretien
Chantier- école 2016 - expérimentation
Chantier- école 2016 - ouverture
travaux2015-2019
2016
A - 9
A - 1
A - 8
A - 6
A - 4
A - 5
A - 7
A - 2
0
100
200 m

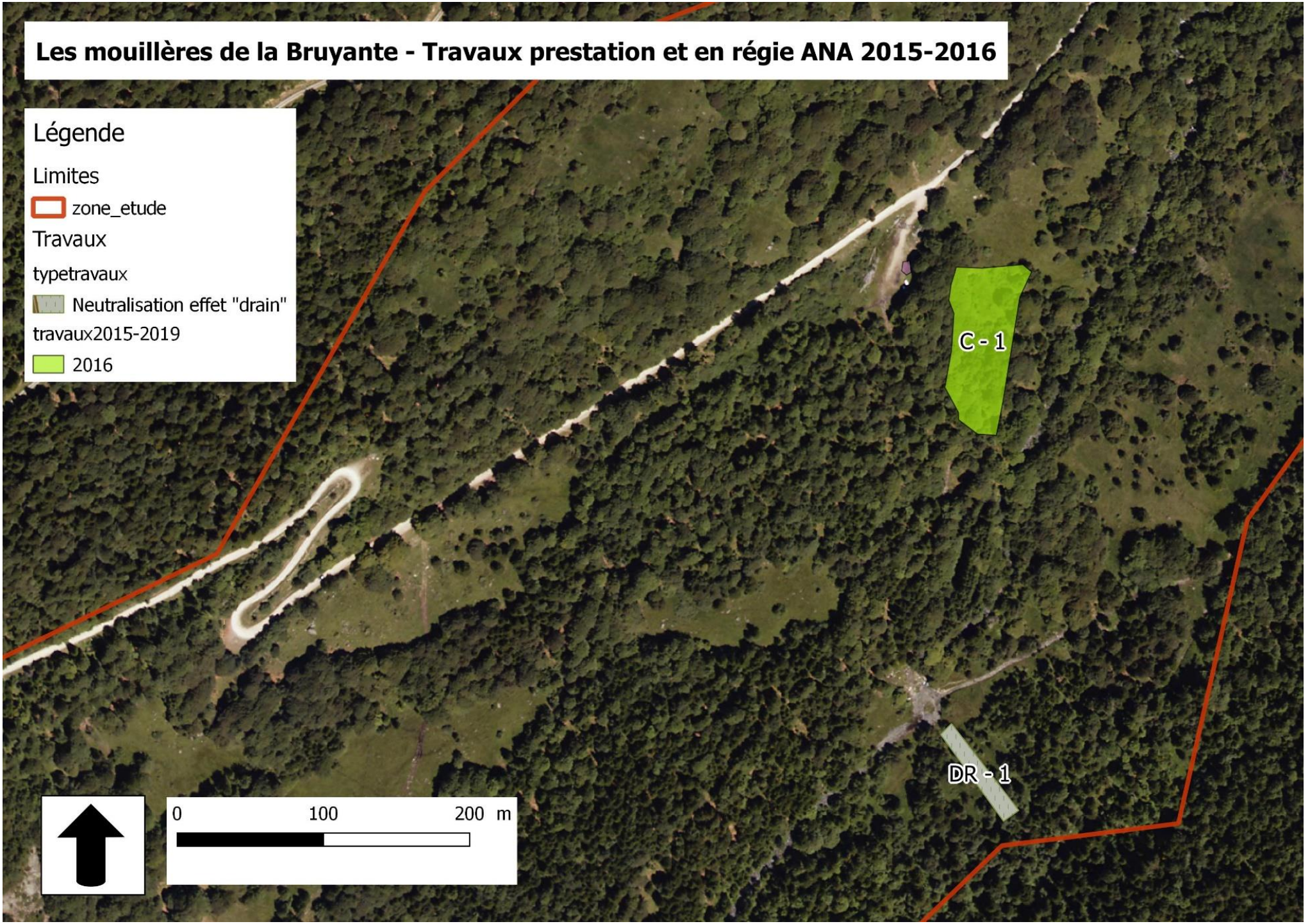
Les mouillères de la Bruyante - Travaux prestation et en régie ANA 2015-2016
Légende
Limites
zone_etude
Travaux
typetravaux
Neutralisation effet "drain"
travaux2015-2019
2016
C - 1
DR - 1
0
100
200 m

Annexe n°6: Photographies des travaux réalisés en 2015 et 2016

Ci-dessous, l'éclaircie de touradons réalisée en 2015 aux mouillères du Pla. On observe bien la coupe et l'export assez important (par rapport aux années précédentes). En termes de faciès, cela semble s'approcher de la végétation présente en 1995.

La photographie ci-contre, nous permet de visualiser le succès de l'expérimentation réalisée en 2014 sur les mouillères. En effet, à la suite du débroussaillage et de multiples allers-retours des étudiants sur une zone, le sol était mis à nu, favorisant ainsi l'installation (potentielle) d'espèces colonisatrices. Les touradons coupés lors de l'éclaircie ont ainsi été « replantés » afin de favoriser l'installation d'une végétation « locale » (de la molinie mais aussi la bistorte contenue, grâce à une banque de graines dans le touradon).











Les photographies ci-contre permettent de visualiser les travaux réalisés en 2016 dans le cadre des chantiers-écoles.

L’obturation du drain principal, situé sur une zone humide de la vallée de la Bruyante, a continuée en 2015. Deux nouveaux barrages-seuils ont été créé. Un travail important d’export de branchages et de troncs débités (issus de la coupe ONF de 2014, Cf plan de gestion) a été réalisé. Les deux barrages-seuil sont situés sur le haut du drain. La photographie de droite nous permet de visualiser ces barrages un an après, avec une colonisation en amont intéressant.





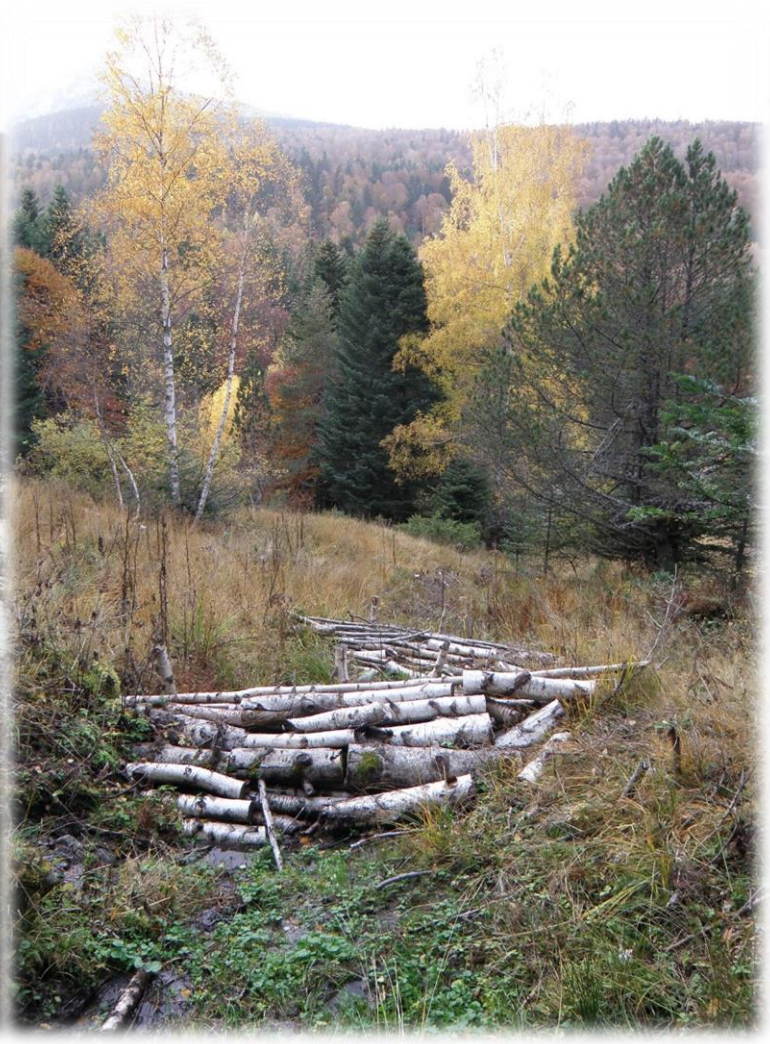

Annexe n°7 : Différents supports de communication élaborés ou utilisés en 2015-2016

La disparition des zones humides en France

Souvent méconnues ou mal aimées les zones humides ont fortement régressé par comblement, drainage, mise en eau ou abandon.

En France, **50% des zones humides ont disparu en 50 ans**. Aujourd'hui, il est urgent de les préserver en Ariège comme partout ailleurs



La CATZH de l'Ariège

La Cellule d'Assistance Technique des Zones Humides est un outil de **préservation et de gestion durable** de ces milieux si particuliers.

Vous êtes un particulier ou une collectivité ? La CATZH peut vous proposer des services d'assistance technique et d'animation territoriale.

- **En répondant à vos questions** sur la gestion de vos milieux humides.
- **En vous apportant des conseils techniques**
- **En vous assistant si des travaux s'avèrent nécessaires**
- **En effectuant des formations et des journées d'échanges techniques**
- **En accompagnant les communes**


Travaux en tourbière dans le Donezan

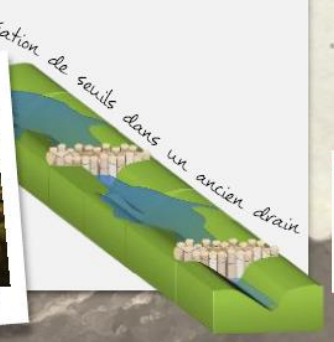

L'adhésion est gratuite et vous permet d'accéder à l'ensemble des services proposés.
En retour, vous vous engagez à adopter des pratiques et mesures de préservation et gestion durable de votre zone humide.

Afin de découvrir les plus belles zones humides du Donezan, adressez-vous à l'office de tourisme du Donezan au Pla (09460)

Courriel : ot@donezan.com - Tél. 04.68.20.41.37

Contacts

Association des Naturalistes de l'Ariège
CATZH de l'Ariège

catzh@ariegenature.fr

Vidallac – 09240 Alzen
Tel : **05.61.65.80.54**
www.ariegenature.fr

Conception-Coordination: Alexis Calard
Conception-Réalisation : Art&Graph (contact@artegraph-creation.com)
Crédits photos : ANA
Imprimé sur du papier issu des forêts gérées durablement (Imprimerie de Ruffié (09))
2014

Avec les concours financiers de



Les mouillères

Faune & flore associées dans le Donezan

Un territoire d'une biodiversité exceptionnelle accueillant des milieux à découvrir et préserver

Qu'est-ce qu'une zone humide ?

« Une zone humide est une région où l'eau est le principal facteur qui contrôle le milieu naturel, la vie animale et végétale associée. Elle apparaît là où la nappe phréatique affleure à la surface, et là où les eaux peu profondes recouvrent les terres. »

Le rôle de ces milieux

Les zones humides participent à la beauté de nos paysages et nous rendent de **nombreux services** :

- épuration des eaux
- ralentissement des inondations
- stockage
- habitat pour une flore & faune fragiles

Elles sont aussi utiles aux **activités agricoles** (ressources fourragères en période sèche, abreuvement du bétail, etc.), de **loisirs** (espaces récréatifs, etc.) et **pédagogiques** (éducation à l'environnement, etc.).

Parmi les sites de zones humides d'exceptions dans le Donezan, nous pouvons citer les **mouillères du barrage de Noubals**, celles de la **vallée de la Bruyante**, **l'Etang de Quérigut**, les méandres de **la Restanque**, etc.



La faune et la flore

Le Donezan, véritable **Québec Ariègeois**, abrite une faune et une flore de zones humides particulièrement riches et variées.

Cela s'explique par le contexte topographique (nombreuses « cuvettes » naturelles), géologique et climatique du ce secteur.

La végétation, directement liée à la nature du sol, est fortement marquée par l'humidité environnante au sein des mouillères.

On peut ainsi observer sur les nombreux habitats naturels humides présents dans le Donezan la **drosera à feuilles rondes**, différents espèces de **Sphaignes**, de **Linaigrettes**, etc.



La faune locale est bien représentée également dans les zones humides du secteur.

Parmi les reptiles et les amphibiens, **couleuvre vipérine**, **à collier**, **vipère péliade**, **lézard vivipare**, **grenouille rousse** et **triton palmé** font partie des espèces assez communes.

Les petites bêtes sont aussi très présentes : libellules, papillons, criquets & sauterelles, araignées, etc. sans oublier la nuée de moustiques et de mouches qui vous suivra comme votre ombre lors de votre cheminement !

Quelques espèces, dites « **reliques glaciaires**[1] » comme la **Cordulie artique**, le **Cuivré** & **le Nacré de la Bistorte**, fréquentent les tourbières de la forêt des Hares.

1 : une relique glaciaire est une espèce dont la présence était bien établie lors des dernières glaciations. Lors du réchauffement post-glaciaire, cette espèce s'est adaptée, grâce à un changement d'altitude ou de latitude, afin de retrouver des conditions climatiques optimales pour son développement.

LADEPECHE.fr

Recherche sur le site

mardi 13 décembre, 14:25, Sainte Lucie

GRAND SUD FRANCE - MONDE FAITS DIVERS ÉCONOMIE SPORTS SANTÉ TV-PEOPLE LOISIRS

Des BTS en action sur les zones humides du Donezan

Enseignement et formation

Partager Tweeter Partager Commenter



Un très bel investissement des étudiants salué par tous durant ce voyage d'études dans le Donezan./ DDM.

C'est sous les regards avisés de leurs enseignants Thierry Fabre et David Hermand que les 35 élèves du BTS gestion et protection de la nature (GPN) du lycée Valrance (Aveyron) sont venus travailler, divisés en deux groupes, sur la préservation des zones humides dans le Donezan les 22 et 29 septembre. Travail réalisé en parallèle avec le bac pro gestion du milieu naturel et de la faune de Pamiers (17 étudiants).

L'objectif de ces journées sur sites est la mise en pratique d'activités de génie écologique.

Les zones humides dans le Donezan, classées dans le périmètre Natura 2000 Oriu-Quérigut, sont particulièrement fragiles et sensibles à l'assèchement causé par une certaine reforestation due à un recul du pastoralisme. Jérôme Aspirot, directeur de l'observatoire de la montagne d'Oriu, souhaite que cette opération vienne soutenir l'équilibre naturel en recréant des zones de pâturage qui doivent ensuite favoriser le maintien des zones humides. Cet enjeu est d'autant plus primordial que des espèces endémiques vivent dans le Donezan tels que le cuivré de la bistorte et le nacré de la bistorte, deux papillons particulièrement fragiles et dont la recolonisation est surveillée et étudiée par l'Association des naturalistes ariégeois (ANA) et tout particulièrement Alexis Alard qui avec Jérôme Aspirot sont les deux commanditaires de cette opération qui est devenue une étape importante du BTS GPN du lycée Valrance.

Ces étudiants, qui ont ainsi découvert le Donezan et sa richesse environnementale, se destinent à des carrières dans le développement et l'animation de territoires, au sein d'associations ou de collectivités territoriales quand ils ne poursuivent pas vers des licences puis des masters. Alors que les enjeux écologiques deviennent de plus en plus nécessaires à comprendre pour adapter nos modes de vie et de développement, nul doute que grâce à ces actions, ces formations, ces étudiants sauront être des acteurs majeurs face aux enjeux écologiques que nous devons désormais mener au quotidien pour la préservation de notre planète.

La Dépêche du Midi

Extrait du bulletin n°21 de l'association du Counc en Donezan et article de la Dépêche.

Etudiants en voyage d'études dans le Donezan

Les étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature du Lycée Valrance (Aveyron) conjointement avec les Bac Pro gestion des milieux naturels et de la faune de Pamiers, sont venus travailler sur la protection des zones humides dans le Donezan.

Voir l'article paru dans la Dépêche ici

Extrait du bulletin n°19 de l'association du Counc en Donezan :

Les zones humides

Des milieux naturels à découvrir

Qu'entend-on par zone humide et pourquoi les protéger ?

« Une zone humide est une région où l'eau est le principal facteur qui contrôle le milieu naturel, la vie animale et végétale associée. Elle apparaît là où la nappe phréatique affleure à la surface, et là où les eaux peu profondes recouvrent les terres. »

En bref, les mares, étangs, marais, tourbières, plaines alluviales, prairies humides, suintements ou mouillères comptent parmi les zones humides continentales.

Interface entre la terre et l'eau, les zones humides constituent un patrimoine commun précieux à la **préservation des ressources en eau** et à la **conservation de la biodiversité**. Elles participent à la beauté de nos paysages et nous rendent de **nombreux services** :

- **épuration des eaux,** elles sont des filtres naturels, les reins des bassins versants qui reçoivent des matières minérales et organiques, les emmagasinent, les transforment et/ ou les retournent à l'environnement
- **rôle d'éponge**, lors des crues, elles permettent de réduire la vitesse de propagation de l'eau vers l'aval dans les secteurs les plus vulnérables aux inondations
- **réservoir de biodiversité** : elles accueillent 30% des espèces végétales remarquables et menacées et environ 50% des espèces d'oiseaux.
- **stockage de l'eau** pour la recharge naturelle des nappes et des cours d'eau en été

Elles sont aussi **utiles aux activités agricoles** (ressources fourragères en période sèche, abreuvement du bétail, etc.), **de loisirs** (espaces récréatifs, etc.) **et pédagogiques** (éducation à l'environnement, etc.).

Souvent méconnues ou mal aimées les zones humides ont fortement régressé par comblement, drainage, mise en eau ou abandon. **En France, 50% des zones humides ont disparu en 50 ans**. Aujourd'hui, il est **urgent de les préserver** en Ariège comme partout ailleurs.



Prairie humide au lieu-dit "Le Pountet de la Peyre" à Quérigut



Bulletin n°19 Août 2016

Le Counc en Donezan – Actualités

Visitez notre site

Voici les prochains articles qui vous permettront de mieux connaitre ces milieux :

Présentation des zones humides, de la faune et la flore que l'on peut y rencontrer

1 - Les lacs d'altitude
2 - Les bords de cours d'eau
3 - Les tourbières
4 - Les bois humides
5 - Les mares
6 - Les prairies humides

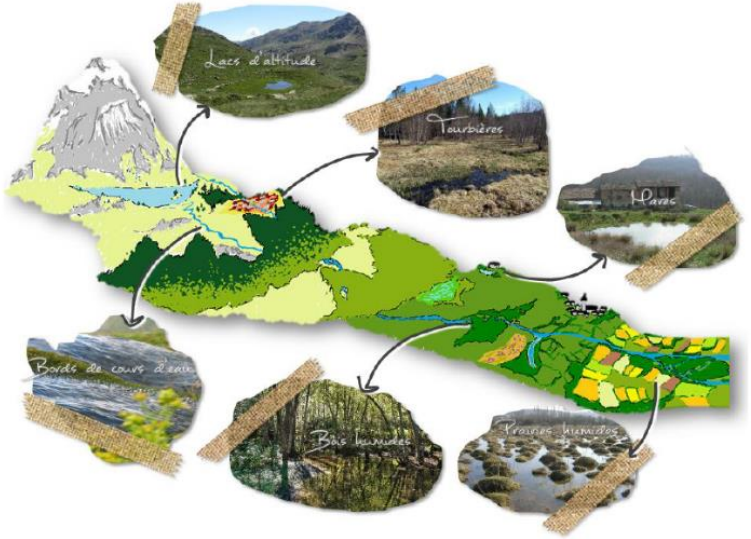

Présentation de quelques actions réalisées par l'ANA pour la préservation des zones humides

1 - La Cellule d'Assistance Technique des Zones Humides (CATZH) de l'Ariège
2 – La conservation des zones humides du Donezan

Pour en savoir plus https://www.youtube.com/watch?v=rVStFHRfOnc

Extrait du bulletin n°20 de l'association du Counc en Donezan :



La ligne de partage des eaux

« Donezan, une exception » « Connaissez-vous le Donezan ? » « Occasion de découvrir la micro-région du Donezan et son exception qui plaît forcément à notre association. »

Une telle accroche a bien sur excité notre curiosité. Nous n'avons pas été déçus en consultant le site http://lpe-asso.org/la-ligne-am/

Son sujet est la **ligne de partage des eaux Atlantique / Méditerranée**: il s'agit de la ligne constituée par l'ensemble des points géographiques à partir desquels l'écoulement de surface des eaux change de destination, selon que l'on se trouve du côté du *bassin versant* d'un *fleuve* qui coule vers l'*océan Atlantique*, ou du *bassin versant* d'un *fleuve* qui coule vers la *mer Méditerranée*.

Les grands repères géographiques qui encadrent la ligne A/M : la ligne de partage des eaux entre l'océan Atlantique et la mer Méditerranée a une longueur de 8080 km entre ses deux points extrêmes bien identifiés, distants à vol d'oiseau de 2688 km. Un « coefficient de détour » record de 3 (1,3 pour les trajets des hommes en moyenne).





Et le Donezan, en quoi est-ce une exception ?

Le Donezan est la seule partie du département de l'Ariège dont les eaux coulent vers la Méditerranée.

Cette situation d'exception n'est pas sans ressembler à celle de la zone d'Irati dans la partie basque des Pyrénées-Atlantiques, à 260 km à vol d'oiseau plein ouest. voir ***Irati***

La ligne A/M vient du pays de Sault (La Fajolle) et passe entre les communes méditerranéennes de Mijanès et Artigues, et les communes de Ascou et Orlu sur le versant atlantique.

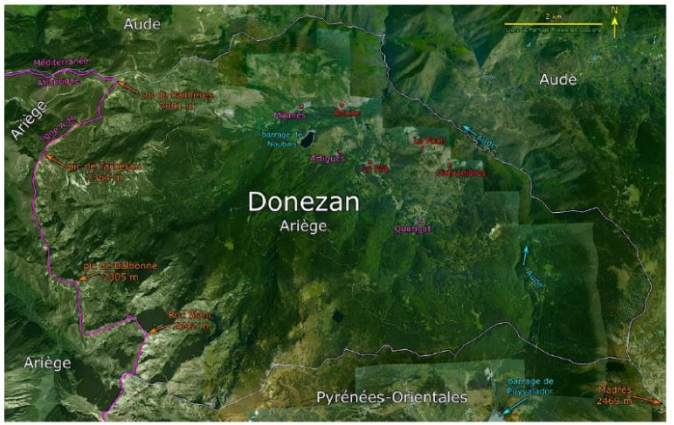

Elle arrive par Pailhères et suit les crêtes par le Tarbésou, la Couillade des Bouriques, le pic de Balbonne, le Roc Blanc.

On peut aussi noter que le col de Pailhères est le seul col routier français du partage des eaux qui dépasse les 2000 m d'altitude. 11 cols routiers de la ligne A/M sont plus hauts que lui sur l'ensemble de la ligne A/M. voir ***les cols routiers***

C'est par la route que l'on franchit le plus souvent la ligne A/M…

La ligne A/M passe naturellement par une multitude de cols. Les cols sont d'ailleurs importants car ce sont eux qui permettent de tracer précisément la ligne de partage des eaux. En effet, comme ils correspondent à des points bas de la ligne, ils permettent de déterminer la direction des écoulements qui viennent du dessus en observant les courbes de niveaux.

Les cols les plus hauts sont très souvent en Suisse (8 sur les 12 cols à plus de 2000m) dont le premier le col de la Furka à 2429 m. Vient ensuite le port d'Envalira à 2409 m. On note la présence d'un col marocain (col de Zad à 2178 m), le célèbre Saint-Gotthard (2108 m).
Pour les Pyrénées, outre Envalira et Pailhères (2001m) il n'y a qu'un seul col à plus de 2000 m celui de Bonaigua (2072 m).

Le col de Pailhères est donc exceptionnel à plus d'un titre : cyclisme, myrtilles, carabes, durée de sa fermeture, mais aussi pour le partage des eaux.
On peut regretter que cette richesse reste cachée. Il y a surement des pistes à explorer quand on voit les installations du seuil de Naurouze (point le plus bas de la ligne si on excepte Gibraltar) !

Annexe n°8: Bilan des actions prévues sur les sites de 2015 à 2019

			2015				2016				2017 - 2019						
Site	Fiche action	Priorité	Coût action	Intervenant	Zones concernées	Surface	Coût action	Intervenant	Zones concernées	Surface	Coût action 2017	Coût action 2018	Coût action 2019	Intervenant	Zones concernées	Surface	Coût global
Les mouillères du pla - site 1	1	Forte	6 000 €	ANA			6 000 €	ANA			6 000 €	6 000 €	6 000 €	ANA			30 000 €
	2	Forte	1 400 €	ANA, éleveurs, chantier-école	Pâture A1, A2, A3	7,7 ha	1 400 €	ANA, éleveurs	Pâture A1, A2, A3	7,7 ha	900 €	900 €	900 €	ANA, éleveurs	Pâture A1, A2, A3	7,7 ha	5 500 €
	3	Forte	1 800 €	ANA, éleveurs, chantier-école	Ex A1, A2, A3, A4, A5	0,24 ha	600 €	ANA, éleveurs	Ex A1, A2, A3, A4, A5, Ex A6	1,6 ha	600 €	600 €	600 €	ANA, éleveurs	Ex A1, A2, A3, A4, A5, Ex A6	1,6 ha	4 200 €
	4	Forte	900 €	chantier-école	A3, A4, A5, A6, A8, A9	2,9 ha	900 €	ANA	A3, A4, A5, A6, A7, A8, A9	3,7 ha	600 €	600 €	600 €	ANA, chantier-école	A1, A2, A3, A4, A5, A6, A7, A8, A9	5,5 ha	3 600 €
	5	Forte	600 €				Selon devis	Prestataire			Selon devis	Selon devis	Selon devis	Prestataire			-
	6	Forte	0 €				1 200 €	ANA			0 €	1 200 €	0 €	ANA			2 400 €
	7	Forte	1 200 €	ANA			0 €	ANA			1 200 €	0 €	1 200 €	ANA			3 600 €
	8	Moyenne	0 €				Selon devis	Prestataire			Selon devis	Selon devis	Selon devis	Prestataire			-
	9	Moyenne	0 €	chantier-école	A7	0,8 ha	0 €				0 €	0 €	0 €	chantier-école	A2	0,6 ha	0 €
	10																0 €
	11	Moyenne	150 €	ANA			21 550 €	Prestataire, ANA	A1	1,1 ha	2 150 €	150 €	150 €	Prestataire, ANA	A1	(débardage)	24 150 €
	12	Forte	1 800 €	chantier-école	A4, A5	0,6 ha	0 €				600 €	600 €	600 €	chantier-école	A3, A4, A5, A6, A7, A8, A9	3,7 ha	3 600 €
	13																0 €
	14																0 €
	15	Forte	900 €	ANA			900 €	ANA			900 €	900 €	900 €	ANA			4 500 €
Les mouillères de Noubals - site 2	1	Forte	6 000 €	ANA			6 000 €	ANA			6 000 €	6 000 €	6 000 €	ANA			30 000 €
	2	Forte	1 400 €	ANA, éleveurs	Pâture B1, B2, B3, B4	26,2 ha	1 400 €	ANA, éleveurs	Pâture B1, B2, B3, B4	26,2 ha	900 €	900 €	900 €	ANA, éleveurs, chantier-école	Pâture B1, B2, B3, B4	26,2 ha	5 500 €
	3	Forte	0 €				600 €	ANA, éleveurs	Ex B1, B2, B3	2,9 ha	600 €	600 €	600 €	ANA, éleveurs, chantier-école	Ex B1, B2, B3	2,9 ha	2 400 €
	4	Forte	0 €				0 €				600 €	600 €	600 €	chantier-école			1 800 €
	5	Forte	600 €				Selon devis	Prestataire			Selon devis	Selon devis	Selon devis	Prestataire			-
	6	Forte	0 €				1 200 €	ANA			0 €	1 200 €	0 €	ANA			2 400 €
	7	Forte	1 200 €	ANA			0 €	ANA			1 200 €	0 €	1 200 €	ANA			3 600 €
	8	Moyenne	0 €				Selon devis	Prestataire			Selon devis	Selon devis	Selon devis	Prestataire			-
	9	Très faible	0 €				0 €				0 €	0 €	0 €				0 €
	10																0 €
	11	Faible	150 €	ANA			150 €	ANA			150 €	150 €	16 000 €	Prestataire, ANA	B2, B3	2,9 ha	16 600 €
	12	Forte	0 €				0 €				600 €	600 €	600 €	chantier-école	B1	7 ha	1 800 €
	13	Moyenne	0 €				0 €				450 €	450 €	450 €	chantier-école			1 350 €
	14	Forte	1 800 €	ANA			1 800 €	ANA			1 800 €	1 800 €	1 800 €	ANA			9 000 €
	15	Forte	900 €	ANA			900 €	ANA			900 €	900 €	900 €	ANA			4 500 €
Les zones humides de la vallée de la Bruyante - site 3	1	Moyenne	6 000 €	ANA			6 000 €	ANA			6 000 €	6 000 €	6 000 €	ANA			30 000 €
	2	Forte	1 400 €	ANA, éleveurs	Pâture C1, C2, C4, C5, C6 C8, C9	14,5 ha	1 400 €	ANA, éleveurs, chantier-école	Pâture C1, C2, C4, C5, C6 C8, C9	14,5 ha	900 €	900 €	900 €	ANA, éleveurs, chantier-école	Pâture C1, C2, C3 C4, C5, C6 C8, C9, C10, C11	21,8 ha	5 500 €
	3	Forte	600 €	ANA, éleveurs	Ex C4, C5, C6	0,3 ha	600 €	ANA, éleveurs, chantier-école	Ex C1, C2, C3, C4, C5, C6	0,7 ha	600 €	600 €	600 €	ANA, éleveurs	Ex C1, C2, C3, C4, C5, C6	0,7 ha	3 000 €
	4	Forte	900 €	ANA	C8, C9, C10, C12, C13, C15, C16, C17, C18, C19, C20, C21, C22	1,1 ha	900 €	chantier-école	C8, C9, C10, C12, C13, C15, C16, C17, C18, C19, C20, C21, C22	1,1 ha	600 €	600 €	600 €	ANA	C1, C8, C9, C10, C12, C13, C15, C16, C17, C18, C19, C20, C21, C22	1,7 ha	3 600 €
	5	Forte	600 €				Selon devis	Prestataire			Selon devis	Selon devis	Selon devis	Prestataire			-
	6	Forte	0 €				1 200 €	ANA			0 €	1 200 €	0 €	ANA			2 400 €
	7	Forte	1 200 €	ANA			0 €	ANA			1 200 €	0 €	1 200 €	ANA			3 600 €
	8	Moyenne	0 €				Selon devis	Prestataire			Selon devis	Selon devis	Selon devis	Prestataire			-
	9	Moyenne	0 €				1 000 €	Prestataire	C1	0,6 ha	0 €	9 000 €	1 150 €	Prestataire	C2, C3, C4, C6, C7	0,2 ha	11 150 €
	10	Forte	1 800 €	ANA	-		1 800 €	ANA	-		1 800 €	1 800 €	1 800 €	ANA	-		9 000 €
	11	Moyenne	150 €	ANA			1 150 €	ANA	(Débardage)		150 €	9 150 €	1 150 €	ANA	C5	16,5 ha	11 750 €
	12	Moyenne	0 €				1 800 €	chantier-école	C 23	0,8 ha	600 €	600 €	600 €	chantier-école	C 23	0,8 ha	3 600 €
	13																0 €
	14																0 €
	15	Forte	900 €	ANA			900 €	ANA			900 €	900 €	900 €	ANA			4 500 €